

Compte rendu de la séance du 28 mars 2022

Présents : Nathalie RUCKEBUSCH, Claude ALLOUCHERY, Réjane BERTELOOT, Christophe FAUQUEMBERGUE, Claudie FEUILLET, Marie-Josèphe GRESSIER, Jérémie LAMORILLE, Serge LAVOGEZ, Mickaël LEFEBVRE, Annie LELEU, Miguel DURIEZ, Christine REGNIER

Absents ayant donné procuration : José CHEVALIER par Serge LAVOGEZ

Absents non-excusés : Marion LAMBLOT

Secrétaire(s) de la séance: Claudie FEUILLET

Ordre du jour:

- Orientations du budget 2022 ;
- Adhésion de nouvelles communes à la fourrière intercommunale ;
- Tours de garde des élections présidentielles ;
- Organisation du repas des aînés ;
- Questions diverses.

Monsieur le Maire demande à l'assemblée de bien vouloir ajouter à l'ordre du jour les questions suivantes :

- Revalorisation de l' IAT pour les agents communaux.
- Lancement de l'appel public pour la maîtrise d'oeuvre pour le projet de création d'une nouvelle école.

Délibérations du conseil:

AVENANT AU MARCHÉ DE SERVICE POUR LA GESTION DE LA FOURRIERE

Deux nouvelles communes, Audrehem et Pihem, ont émis le souhait d'intégrer le groupement de commandes pour adhérer à la SPA de Saint-Omer.

Le conseil municipal, à l'unanimité décide de :

- valider les termes de l'avenant à la convention de groupement de commandes.
- autoriser Monsieur le Maire à signer cet avenant au nom de notre commune.

IAT : Indemnité d'administration et de technicité :

Monsieur le Maire propose aux élus une revalorisation de l'IAT. Celle-ci avait été votée au taux de 2% avec possibilité de la revoir.

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de passer les coefficients suivants :

FILIERE	NOMBRE D'AGENTS	COEFFICIENT
Administrative	1	3
Technique	3	3
Technique	1	1

Projet d'école : avis d'appel public pour la maîtrise d'oeuvre :

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal le projet de construction de la future école.

Monsieur le Maire demande à l'assemblée de lui donner l'autorisation de lancer un avis d'appel public à la concurrence pour la mission de maîtrise d'oeuvre.

Après discussion, le conseil municipal l'autorise à l'unanimité.

Organisation du repas des aînés :

Le repas des aînés sera bien organisé le 1er mai 2022.

QUESTION DIVERSE :

La commune va faire l'acquisition d'un désherbeur thermique.

SEANCE LEVEE A 20 H 15

**Le Maire,
Serge LAVOGEZ**

